



BILAN DE COMPETENCES

Instrument de gestion de carrière, il peut être à l'initiative de la personne en bilan, permettant ainsi une mise en adéquation avec elle-même et avec les possibilités du milieu, au sein de l'entreprise ou sur le marché du travail.

Il peut être à l'initiative de l'Entreprise dans le cadre de sa Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences. Elle le propose à son salarié lors d'une évolution de poste, soit pour faciliter le niveau de transférabilité dans le travail, soit pour choisir une formation adaptée.

PRÉ-REQUIS

Etre volontaire de la démarche, s'impliquer totalement, s'autoriser à l'introspection.

PUBLIC CONCERNE

Toute personne salariée ou en phase de transition professionnelle désireuse de faire le point sur son parcours professionnel et ses aptitudes personnelles.

OBJECTIFS

Permettre au bénéficiaire d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles, ses aptitudes et motivations, afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation. » (Art. 900-2 Code du travail).

DUREE :

Le Bilan de Compétences s'étale sur une période de 1 mois et demi à 3 mois pour une durée totale de 24h en entretien en face à face, réparties sur 8 séances.

COÛT : 1800 euros comprenant :

- 8 séances soit 24 h
- Plusieurs tests (bilan de personnalité, intérêts professionnels...)
- le document de synthèse
- le suivi à 6 mois.

CONTENU DE LA PRESTATION

Notre centre de formation vous propose un bilan 100% individuel pour une entière confidentialité.

Entretien préalable (gratuit)

1 séance de 1h

Permet de vérifier le caractère volontaire de la démarche.

Phase préliminaire

1 séance de 3h

Présentation de la déontologie, de la méthode, des outils.

Analyse du besoin et de la demande du bénéficiaire.

Proposition de progression.

Phase d'investigation

6 séances de 3h

Exploration du parcours professionnel, évaluation des connaissances et des savoir-faire.

Exploration personnelle, prise de conscience de ses possibilités.

Evaluation des potentialités, des aptitudes et des compétences transférables.

Identification d'une ou plusieurs pistes professionnelles réalistes et réalisables, formalisation du plan d'actions.

Phase de conclusion

1 séance de 3h

Mise en commun et préparation d'un document de synthèse comprenant les compétences et aptitudes identifiées, les étapes et stratégies d'action pour mener le projet professionnel, les perspectives d'évolution envisagées.

Phase post-bilan

1 séance de 1h30 / 3h

Suivi à 6 mois, permettant de réajuster les actions du bénéficiaire

INTERVENANTE

Emilie BLIN, psychologue du travail et coach certifiée, a plus de 10 ans d'expériences d'accompagnements individuels et collectifs de personnes, en repositionnement professionnel et réorientation par le biais de prestations de bilans de compétences, bilans d'évaluation, accompagnement à la recherche d'emploi, accompagnements individuels et coachings.

FINANCEMENT

Votre bilan de compétences est éligible au CPF.

D'autres solutions existent en fonction de votre situation (plan de formation, mission locale, Agefiph...).

N'hésitez pas à nous solliciter pour que nous trouvions une solution adaptée à vos besoins.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Des aménagements spécifiques peuvent être mis en place après avoir étudié vos besoins avec notre référent handicap

5C PREVENTION

54 avenue Jean Jaurès, 69150 Décines Charpieu

Tel. 0769695408 -

Siret 82329800500021 - APE 7022Z

OF NDA° 8438 06536 38

direction.5cprevention@gmail.com

Ouvert du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 19h

Le samedi : de 9h à 12h et 13h30 à 18h

www.5cprevention.fr